

Compte rendu sommaire du Conseil Communautaire du Haut Pays Bigouden réuni le 4 Octobre 2019 à 18h A la salle polyvalente de PLONEOUR LANVERN

Validation du procès-verbal de la réunion du 10 juillet 2019.

1- Finances et administration générale

1-1 Décisions Modificatives Budgétaires

Sur proposition de Noël COZIC, 1^{er} Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte :

- La DM n°1 **ZAE de Kerandoaré**
- La DM n°1 **Activités Economiques**
- La DM n°1 **Eau Potable**
- La DM n°1 **Equipements communautaires**
- La DM n°2 **Voirie**
- La DM n°2 **Administration Générale**

1-2 Fonds de concours de la Commune de Gourlizon sur l'opération de construction du commerce communautaire

Sur proposition de Christian JOLIVET, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide le montant du fonds de concours à recevoir de la Commune de GOURLIZON, réparti entre le budget Activités Economiques et le budget Assainissement Collectif comme suit :

- Activité Economiques 43 830 € (50 000 € - la part affectée à l'assainissement)
- Assainissement Collectif 6 170 € (soit 50 % du coût de l'assainissement de 17 540 € auquel sont affectées les recettes de PFAC de 5 200 €)

1-3 Vote des subventions 2019

Sur proposition de Christian JOLIVET, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide du versement des subventions :

- **A la technopole de Cornouaille** : 4 600 €
- **A l'association ACTIVE** : 3 600 €

1-4 Avenant durée à la convention Hip Hop New School

Sur proposition de Jean Louis CARADEC, Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer l'avenant à passer avec l'association HIP HOP NEW SCHOOL pour la prolonger sur une période de 12 mois, soit du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020 (durée initiale du 1^{er} septembre 2018 au 30 juin 2019)

1-5 Vote des durées d'amortissement pratiquées sur les études liées à l'aménagement littoral de Penhors

Sur proposition de Noël COZIC, 1^{er} Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, délibère sur une durée d'amortissement des frais d'études réalisées- d'un montant de 22 756.80 € TTC - depuis 2014, sur le projet d'aménagement du littoral Pouldreuzic-Plovan à Penhors, de 5 ans.

1-6 Remboursement au budget AG de la somme de 100 000 € par le budget Assainissement

Sur proposition de Noël COZIC, 1^{er} Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de reconduire en 2019, un virement du budget Assainissement Collectif vers le budget Administration Générale à hauteur de 100 000 €, en remboursement des versements réalisés par l'Administration Générale durant plusieurs années afin d'aider à améliorer la situation budgétaire de l'Assainissement Collectif.

1-7 Subvention au CIAS (animation à domicile)

Sur proposition d'Albert LE BERRE, Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide du versement d'une subvention du budget Administration Générale au budget général du CIAS, d'un montant de 5 231,91 € pour le financement du poste d'animatrice à domicile, jusqu'au 31 décembre 2019 (en attente des conclusions de l'Analyse des Besoins Sociaux)

1-8 Demande de financement pour la MSAP (Maison des Services au Public)

Sur proposition de Jean Louis CARADEC, Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, sollicite le financement au fonctionnement de la MSAP, pour l'année 2019, de 15 000 € du FNADT, et le même montant du fonds interopérateurs.

1-9 Avenant financier à la convention d'objectifs signée avec l'OTHPB pour le remboursement des dépenses de fluide et de maintenance

Sur proposition de Christian JOLIVET, Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité – à l'exception de Jean François LE BLEIS qui ne participe pas au vote - autorise le Président à signer l'avenant financier à intervenir, avenant à la convention signée avec l'OTHPB, pour la période 2016-2019, prévoit le remboursement annuel en N+1, à l'OTHPB, des dépenses de fluides (eau, énergie, combustible), de maintenance (porte automatique et ascenseur), de vérification du matériel incendie. Pour 2018, le montant à rembourser selon les justificatifs communiqués par l'OTHPB est de 5 393.95 €.

1-10 Fonds de concours à la Commune de TREGAT pour la construction d'un espace périscolaire et associatif : versement du solde

Sur proposition de Noël COZIC, 1^{er} Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, délibère sur le montant du fonds de concours attribué à la Commune de TREGAT, pour la construction d'un espace périscolaire et associatif :

- le montant total du fonds de concours : 143 013.73 €
- versement du solde de ce fonds de concours à la Commune pour un montant de 63 013.73 €.

1-11 Contribution à l'aéroport de QUIMPER : Obligation de Services Publics sur la liaison QUIMPER-ORLY

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité moins une abstention, décide du versement d'une subvention de 16 810 € (0,91 €/HT) et ce sur 4 ans, en contribution à l'aéroport de Quimper, dans le cadre de l'Obligation de Services Publics sur la liaison QUIMPER-ORLY

1-12 Demande de subvention de l'ADAPOC (association de développement de l'atelier de proximité en Ouest Cornouaille)

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide du versement d'une subvention de 7 000 € à l'ADAPOC, pour le financement de l'étude technique et financière.

1-13 Demande de subvention pour les aménagements de la vélo-route

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président, à solliciter les financements pour les aménagements de la vélo-route, sur la base d'un montant total de dépenses de 32 699, 29 euros HT :

- Région 40%: 13 079, 72 €HT
- Département 40% : 13 079, 72 €HT

2- Déchets

2-1 Contrat 2019 à 2023 avec l'éco-organisme Eco-mobilier relatif à collecte du mobilier usagé en déchèterie

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer le CTMU (contrat territorial pour le mobilier usagé) pour la période 2019 à 2023.

2-2 Convention de modalités de participation à l'étude de caractérisation des ordures ménagères

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer la Convention à intervenir, avec le syndicat Valcor pour la réalisation d'un MODECOM (MéthODE DE Caractérisation des Ordures Ménagères) afin d'identifier les déchets valorisables contenus dans les ordures ménagères.

2-3 Convention entre Abi29 et la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden pour le dépôt et la collecte des conteneurs textiles

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer la Convention avec l'association Abi 29 (collecte, le tri et la revalorisation de textiles, accessoires et linges de maison)

La convention a une durée illimitée, l'annexe précisant les emplacements des bornes de collecte des textiles sera revue annuellement en cas de modification des sites d'installation.

2-4 Convention Troc textile

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer la Convention de partenariat avec la CCPBS, pour l'organisation du Troc Textile.

3- Eau

3-1 Propositions de tarifs eau potable pour 2020

Sur proposition de Michel BUREL, Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte les tarifs Eau pour l'année 2020 :

	Désignation	Guiler Landudec	Gourlizon Plogastel Peumerit	Tréogat Plovan Pouldreuzic Plozévet	Plonéour
Part de la collectivité					
Part fixe [€ HT/an]	Abonnement	47,42	41,30	38,08	36,80
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N°1 : 0 à 30 m ³	0,9103	0,9475	0,7005	0,7873
	N°2 : 31 à 100 m ³	1,0055	0,9475	0,7005	0,7873
	N°3 : 101 à 200 m ³	1,0055	0,8580	0,7005	0,7873
	N°4 : 201 à 300 m ³	0,7879	0,6280	0,5725	0,6932
	N°5 : 301 à 500 m ³	0,6989	0,6092	0,5725	0,6932
	N°6 : 501 à 5000 m ³	0,6577	0,6092	0,5725	0,6932
	N°7 : 5001 à 6000	0,6664	0,4920	0,5725	0,6932
	N°8 : > 6001 m ³	0,7933	0,4581	0,4774	0,6066

3-2 – Avenant à la convention d'occupation du domaine public : château d'eau de Plozévet

Sur proposition de Michel BUREL, Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer l'avenant de transfert de la convention, du Département à la société NOMOTECH.

3-3 – Renouvellement de la convention de mise à disposition de terrains à la SAFER

Sur proposition de Michel BUREL, Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer la nouvelle convention de mise à disposition de terrains à la SAFER (périmètres des ressources de Saint Ronan

4- Assainissement

4-1 Projet de construction de la station de traitement des eaux usées de la commune de Gourlizon – Accord de principe avec le GAEC Le Brun.

Sur proposition de Thierry LE GALL, Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide l'accord de principe avec le GAEC LE BRUN, et autorise le Président à signer les actes à passer.

4-2 Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau) : autosurveillance des réseaux d'assainissement/mise en place de détecteurs de surverse sur les postes de relevage

Sur proposition de Thierry LE GALL, Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, pour la mise en place de l'autosurveillance réseau.

5- Personnel

5-1 Modification du tableau des effectifs (budget AG)

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- décide de recalibrer le poste et les missions de l'agent chargé du développement économique, et de l'ouvrir en catégorie A (attaché ou ingénieur), au lieu de catégorie C actuellement.
- acte cette modification au tableau des effectifs.

5-2 SIRH (Système d'Information Ressources Humaines) : renouvellement adhésion

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention de renouvellement de l'adhésion à la plateforme de services SIRH proposée par le Centre de Gestion du Finistère (CDG 29) - logiciel CIRIL-FULLWEB- à effet du 1^{er} mai 2019 pour une durée de 3 ans.

6- Commande Publique

6-1 Information de la délégation donnée au Président par le Conseil Communautaire pour la signature des marchés passés en procédure adaptée et des avenants inférieurs à 5 % du montant du marché initial

Sur proposition de Noël COZIC, 1^{er} Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte des marchés passés en procédure adaptée et des avenants inférieurs à 5 % du montant du marché initial, passés depuis le dernier conseil communautaire.

7- Questions diverses

7-1 Compte rendu des délibérations du bureau communautaire

Sur le rapport de Pierre LE BERRE, et de Christian JOLIVET, Vice-présidents, le Conseil Communautaire prend acte des délibérations du bureau :

Bureau du 4 juillet 2019

-Objet : Logement/Aides au ravalement

-Objet : Economie/ dossiers de demande de subvention « Pass Commerce & Artisanat »

Bureau du 5 septembre 2019

Objet : Logement/Aides au ravalement

Objet : Logement / OPAH

7-2 Questions diverses

7-3 Agenda

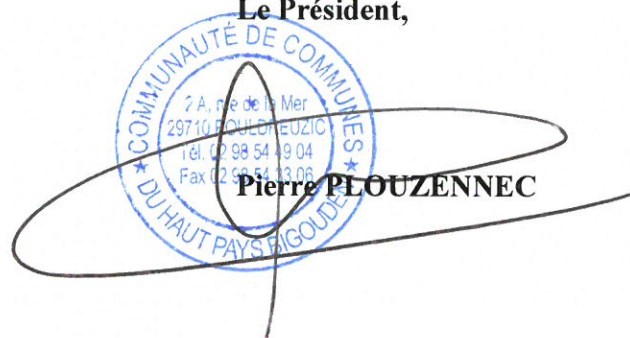
Conseils Communautaires : 27 novembre, 12 décembre

CIAS : 24 octobre, 10 décembre

Semaine Portes Ouvertes MSAP - du 7 au 10 octobre 2019

Fait et Affiché à Pouldreuzic, le 11 octobre 2019

Le Président,



7 A. rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
Tél. 02 98 54 19 04
Fax 02 98 54 13 06

Pierre PLOUZENEC